

MOTO-CLUB: C3507 BUD RACING TRAINING CAMP

N° D'ÉPREUVE FFM: 601

E-MAIL:

budracingtrainingcamp@gmail.com

DATE: 14/08/2024

TÉLÉPHONE: 0558419395

LIEU: MAGESCO

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Stéphane DASSE - Licence n°007859

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PERRIN Remi	Licence : 147869
Délégué FFM / Arbitre	GIACOMI Thibault	Licence : 193757
Commissaire technique responsable -	MARCHIVE Thierry	Licence : 078953
Responsable du chronométrage	LAMOUREUX Marty	Licence : 183628

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE SX JUNIOR

DE 13 ANS À 19 ANS* NJ / NCO / LUE / INTER / INTER JEUNE 125 CC 2T

* les pilotes ne devront pas avoir 20 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2005).





MOTO-CLUB: C3507 BUD RACING TRAINING CAMP

N° D'ÉPREUVE FFM: 601

E-MAIL: budracingtrainingcamp@gmail.com

DATE: 14/08/2024

Licence : 183628

TÉLÉPHONE: 0558419395

LIEU: MAGESCQ

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Stéphane DASSE - Licence n° 007859

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PERRIN Remi	Licence : 147869	
Président du Jury(catégorie OPEN)	BOURRIER Philippe	Licence:	
Commissaire technique resnonsable -	MARCHIVE Thierry	Licence · 078953	

LAMOUREUX Marty

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

Responsable du chronométrage ---

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
OPEN	15 ANS	45 ANS	125 CC/250 CC/450CC	GRATUIT



RÈGLEMENT PARTICULIER 2024 SUPFRCRASS

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation:

X NON ☐ OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE & I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

lom du responsable médical	DR LENEUF	RICHARD
iom du responsable medical		

Nombre d'ambulance(s) Nombre de secouristes Hôpital le plus procheDAX Temps de trajet (en min)25

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès: **BUD RACING TRAINING CAMP** Nom du site

1975 ROUTE DE CASTETS 40140 MAGESCQ Adresse

CAPACITÉ OPEN :

22 Pendant les essais :

22 En manche:

CAPACITÉ SX JUNIOR 125.

Pendant les essais :

18 En manche:

Caractéristiques :

542 mètres Longueur du circuit Largeur minimum de la piste

Longueur de la ligne droite de départ 48 mètres

Nombre d'OCP*14 *Officiels Commissaires de Piste



- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUE

DATE: 13/05/2024

BUD RACING TRAINING CAMP

34 avenue des Charpentiers - ZA Pédebert 40150 Soorts-Hr you/ France Tél .: -32 51 74 58 54

Association loi 1001 N° W401006126

visa de la ligi

DATE: 16/05/24



VISA DE LA FFM

20/06/2024 NUMÉRO: 24/0667









MOTO-CLUB: C3507 BUD RACING TRAINING CAMP

DATE: 14/08/2024 LIEU: MAGESCQ



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT		CATEGORIE (S)	DURÉE
13H3O	14H30	Contrôles administratifs		TOUTES	1Н
13H3O	14H30	Contrôles techniques		TOUTES	1H
15H00	15H15	Essais Libres - Série A	V	JUNIORS	15 minutes
15H2O	15H35	Essais Libres - Série B		JUNIORS	15 minutes
15H4O	15H50	Essais Libres - Série A	~	OPEN	10 minutes
15H55	16H05	Essais Libres - Série B		OPEN	10 minutes
16H10	16H4O	Essais Freestyle		FMX	30 minutes
16H4O	16H5O	Essais Qualificatifs - Série A		JUNIORS	8 minutes
16H55	17H05	Essais Qualificatifs - Série B		JUNIORS	8 minutes
17H10	17H2O	Essais Chronométrés - Série A	-	OPEN	10 minutes
17H25	17H35	Essais Chronométrés - Série B	-	OPEN	10 minutes
17H4O	18H10	Essais Freestyle		FMX	30 minutes
18H10	18H2O	Consolante pilotes non qualifiés	~	JUNIORS	8 minutes + 1 tour
19H15		Séance dédicaces	\rightarrow	TOUTESJUNIORS	15 minutes
20H15		Début du show et présentation des pilotes		TOUTES	15 minutes
20H30	20H40	Manche 1	-	JUNIORS	8 minutes + 1 tour
20H50	21H00	Finale 1	-	OPEN	8 minutes + 1 tour
21H05	21H2O	Show Freestyle	₹	FMX	15 minutes
		ENTRACTE	₹		
21H4O	21H50	Course à l'américaine	~	OPEN	10 minutes
21H55	22H05	Démonstration draisiennes	-		5 minutes
22H10	22H25	Show Freestyle	₹	FMX	15 minutes



RÈGLEMENT PARTICULIER 2024 HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: C3507 BUD RACING TRAINING CAMP

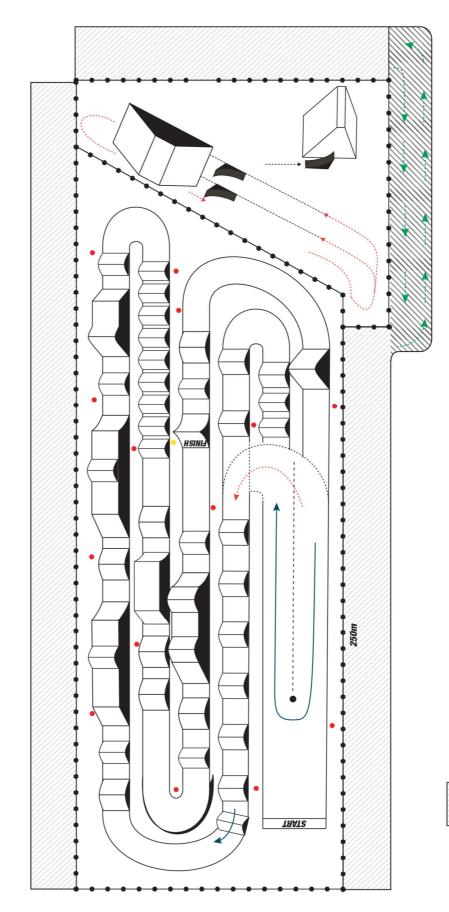
DATE: Lieu:

	LIEU;			
HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
22H25 22H45	22H35 22H55	Manche 2 Finale 2	JUNIORS OPEN	8 minutes + 1 tour
		ENTRACTE		
23H2O	23H35	Show Freestyle	FMX	15 minutes
23H35	23H50	Finale 3	OPEN	10 minutes + 1 tou
1				



AIR CONTEST BUD RACING - 14 AOUT PLAN PISTE SUPERCROSS

BUD RACING TRAINING CAMP Magesco (40)



Espace public

Commissaires x15

Circulation du public

A

Directeur de course

Piste Supercross & Freestyle

Création du plan, réalisation et construction du tracé société JLF0 Events Responsable Régisseur : Cédric Lucas

Mercredi 21 Mai 1cm = 6m